



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLE-DI-PIETRABUGNO**

Séance du 30 janvier 2026

Nombre de Membres :

- Afférents au Conseil Municipal : 23
- En exercice : 23
- Quorum : 12
- Présents à la séance : 14
- Qui ont pris part à la délibération : 19

Date de la convocation : 22 janvier 2026

L'an **DEUX MILLE VINGT-SIX** et le **TRENTE** du mois de **JANVIER**, à dix-huit heures ;
Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de l'hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur **ROSSI Michel**, Maire de Ville-di-Pietrabugno.

Présents : MM. **AGOSTINI F ép SALGE. BRACCINI J.P. CAVALLINI O ép RAFFAELLI. CRISTOFARI P. GRASSINI L. MARTINETTI F. MEZZANA C. PELLEGRINI R. PETRI-GUASCO E. PUSCEDDO J ép CALLIER. ROSSI E ép MUSSIER. ROSSI M. SAVELLI J.M. SAVELLI M.**

Absents ayant donné mandat de vote : MM.

MANDANT	Mandataire
CASANOVA Stéphane	CRISTOFARI Paul
GUAITELLA Corinne ép PALMIERI	PELLEGRINI Richard
MARINI Cécile	GRASSINI Luc
ROSSI Jean-Philippe	MEZZANA Catherine
VALERY Jean-Noël	BRACCINI Jean-Pascal

Absents excusés : MM. **BECK P. COMTE I. FERRANDI J. GRASSINI R.**

Le Maire, après avoir ouvert la séance et fait procéder à l'appel, constate que le quorum est atteint : **14** conseillers présents, **9 conseillers absents** dont **5 ayant donné mandat de vote**.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal.

Monsieur **MARTINETTI Fabrice**, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. Le procès-verbal de la séance du **4 décembre 2025** est lu et approuvé à l'unanimité.

Délibération n° de-300126-001

Domaine : 5.2 Fonctionnement des assemblées

Utilisation de la délégation du Conseil Municipal – Décisions prises par le Maire depuis la séance du 4 décembre 2025

Le Conseil Municipal ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

Le Maire ayant rappelé à l'assemblée délibérante qu'en application de l'article L.2122-23, les décisions prises par le Maire en vertu de l'article L. 2122-22 sont soumises aux mêmes règles que celles qui sont applicables aux délibérations des conseils municipaux portant sur les mêmes objets.

Sauf disposition contraire dans la délibération portant délégation, les décisions prises en application de celle-ci peuvent être signées par un adjoint ou un conseiller municipal agissant par délégation du Maire dans les conditions fixées à l'article L. 2122-18. Sauf disposition contraire dans la délibération, les décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la délégation sont prises, en cas d'empêchement du maire, par le conseil municipal. Le Maire doit rendre compte à chaque réunion obligatoire du Conseil municipal ;

Accusé de réception en préfecture

02B-212003537-20260130-de-300126-001-DE

Date de télétransmission : 10/02/2026

Date de réception préfecture : 10/02/2026



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLE-DI-PIETRABUGNO**

Séance du 30 janvier 2026

Délibération n° de-300126-001 (suite)

Le Maire ayant rendu compte des décisions prises en vertu de la délégation du Conseil Municipal depuis la séance du 4 décembre 2025 concernant les marchés publics.

<u>N° décision</u>	<u>Objet</u>	<u>Titulaire</u>	<u>Montant en € HT</u>
Dec-141025-033	Attribution du marché Location Installation Maintenance et Paramétrage des photocopieurs multifonctions pour les besoins de la commune de Ville Di Pietrabugno. Lot n°1 : Mairie – Mairie Annexe	SARL Ets CAPOROSSI – RN 193 – 20600 BASTIA - Siret n° 340 270 750 000 29	Un montant mensuel de 373 € HT concernant la location, Un montant de 0.0042 € HT relatif au cout d'une page N & B, Un montant de 0.035 € HT relatif au cout d'une page couleur,
Dec-141025-034	Attribution du marché Location Installation Maintenance et Paramétrage des photocopieurs multifonctions pour les besoins de la commune de Ville Di Pietrabugno au Groupe Scolaire Pierre Toussaint BRACCINI. Lot n° 2 : Groupe scolaire Pierre Toussaint Braccini	SARL Ets CAPOROSSI – RN 193 – 20600 BASTIA - Siret n° 340 270 750 000 29	Un montant mensuel de 80 € HT concernant la location, Un montant de 0.0045 € HT relatif au cout d'une page N&B
Dec-141025-035	Attribution du marché Location Installation Maintenance et Paramétrage des photocopieurs multifonctions pour les besoins de La Commune de Ville Di Pietrabugno au Groupe Scolaire Kalliste- école primaire et maternelle. Lot n° 3 : Groupe scolaire Kalliste – école primaire et maternelle	SARL Ets CAPOROSSI – RN 193 – 20600 BASTIA - Siret n° 340 270 750 000 29	Un montant mensuel pour deux machines de 160 € HT concernant la location, Un montant de 0.0045 € HT relatif au cout d'une page N&
Dec-281025-040	Annulation de l'agrément du sous-traitant dans le cadre du marché de travaux n°15/2024 Requalification de la place publique François Mattei. (lot n°1 : VRD – Génie Civil)	SARL SOCOFER (SIRET n° 479 539 504 00015) n'est plus sous-traitant de la SARL BELAROUCHE TERRASSEMENT – Siret n° 844 402 602 00016)	
Dec-111225-045	Attribution du marché de travaux n° 03/2025 « Rénovation énergétique et réaménagement du groupe scolaire KALLISTE et extension de l'école maternelle en R + 1 » Lot n°1 : VRD	SARL BATIREVET – CHEMIN DE MONTE-CARLO - 20600 FURIANI - Siret N° 82173148600048	39 489.20 € HT

Accusé de réception en préfecture
02B-212003537-20260130-de-300126-001-DE
Date de télétransmission : 10/02/2026
Date de réception préfecture : 10/02/2026



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLE-DI-PIETRABUGNO**

Séance du 30 janvier 2026

Délibération n° de-300126-001 (suite)

Dec-111225-046	Attribution du marché de travaux n° 03/2025 « Rénovation énergétique et réaménagement du groupe scolaire KALLISTE et extension de l'école maternelle en R + 1 ». Lot n°2 : Gros œuvre et Reprise en sous œuvre	SAS S3C SOCIÉTÉ CAP CORSE - 20238 MORSIGLIA – Siret N° 80776515100012	386 977.50 € HT
Dec-111225-047	Attribution du marché de travaux n° 03/2025 « Rénovation énergétique et réaménagement du groupe scolaire KALLISTE et extension de l'école maternelle en R + 1 ». Lot n°3 : Ossature bois et charpente	SAS Les Charpentiers de la Corse – Lieu-dit Volte – 20218 Piedigriggio – Siret N° 797 885 373 00010	276 766 .16 € HT
Dec-111225-048	Attribution du marché de travaux n° 03/2025 « Rénovation énergétique et réaménagement du groupe scolaire KALLISTE et extension de l'école maternelle en R + 1 ». Lot n°4 : Isolation par l'extérieur et enduits de façade	groupement d'entreprise solidaire SARL ROSSI Frères / SARL Groupe CF représentée par la SARL ROSSI Frères – résidence Altéa – Rue du maréchal Juin – 20600 Bastia – Siret N° 439 575 523 00022	225 387.50 € HT
Dec-111225-049	Attribution du marché de travaux n° 03/2025 « Rénovation énergétique et réaménagement du groupe scolaire KALLISTE et extension de l'école maternelle en R + 1 ». Lot n°5 : Etanchéité des bâtiments existants /EP	SAS ISOLA – Parc d'activités de Tragone – 20620 Biguglia Siret N° 49652042000050	128 387.15 € HT
Dec-111225-050	Attribution du marché de travaux n° 03/2025 « Rénovation énergétique et réaménagement du groupe scolaire KALLISTE et extension de l'école maternelle en R + 1 ». Lot n°6 : Menuiseries Extérieures /Occultations	SAS GERIN FRERES – ZI de Bastia Furiani – 20600 Bastia Siret N° 49180573500033	361 471.04 € HT
Dec-111225-051	Attribution du marché de travaux n° 03/2025 « Rénovation énergétique et réaménagement du groupe scolaire KALLISTE et extension de l'école maternelle en R + 1 ». Lot n°7 : Serrurerie	SAS NB METALLERIE – ZI de Tragone lot n° 3 – 20620 BIGUGLIA Siret N° 83288359900025	92 832.50 € HT

Accusé de réception en préfecture

02B-212003537-20260130-de-300126-001-DE

Date de télétransmission : 10/02/2026

Date de réception préfecture : 10/02/2026



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLE-DI-PIETRABUGNO**

Séance du 30 janvier 2026

Délibération n° de-300126-001 (suite)

Dec-111225-052	Attribution du marché de travaux n° 03/2025 « Rénovation énergétique et réaménagement du groupe scolaire KALLISTE et extension de l'école maternelle en R + 1 ». Lot n°8 : menuiseries intérieures	SARL MENUISERIE EBENISTERIE PIERI – Route du cimetière – Lieudit Pentone – 20250 Corte – Siret N° 398 535 237 700 026	82 973.96 € HT
Dec-111225-053	Attribution du marché de travaux n° 03/2025 « Rénovation énergétique et réaménagement du groupe scolaire KALLISTE et extension de l'école maternelle en R + 1 ». Lot n°9 : Doublage/Cloisons/Faux plafond	Groupement d'entreprise solidaire SARL ROSSI Frères / SARL Groupe CF représentée par la SARL ROSSI Frères – résidence Altéa – Rue du maréchal Juin – 20600 Bastia – Siret N° 439 575 523 0022	161 441.55 € HT
Dec-111225-054	Attribution du marché de travaux n° 03/2025 « Rénovation énergétique et réaménagement du groupe scolaire KALLISTE et extension de l'école maternelle en R + 1 ». Lot n°10 : Peinture	Groupement d'entreprise solidaire SARL ROSSI Frères / SARL Groupe CF représentée par la SARL ROSSI Frères – résidence Altéa – Rue du maréchal Juin – 20600 Bastia – Siret N° 439 575 523 0022	69 873.60 € HT
Dec-111225-055	Attribution du marché de travaux n° 03/2025 « Rénovation énergétique et réaménagement du groupe scolaire KALLISTE et extension de l'école maternelle en R + 1 ». Lot n°11 : Revêtements sols souples	SAS AMENAGEMENT – FINITION DE L'ŒUVRE (A.F.O.) - centre commercial Monte Stello BP 71 – 20290 BORG – Siret N° 329 141 824 000 14	24 955 .80 € HT
Dec-111225-056	Attribution du marché de travaux n° 03/2025 « Rénovation énergétique et réaménagement du groupe scolaire KALLISTE et extension de l'école maternelle en R + 1 ». Lot n°13 : Chauffage/Plomberie/Ventilation	SARL DOMOCAP – Route du cimetière – Hameau de Poretto – 20222 BRANDO - Siret N° 439 183 690 000 15	317 425.10 € HT
Dec-111225-057	Attribution du marché de travaux n° 03/2025 « Rénovation énergétique et réaménagement du groupe scolaire KALLISTE et extension de l'école maternelle en R + 1 ». Lot n°14 : Electricité CFO/CFA	SAS SCAE – parc activité de Purettone – BP 98 – 20290 BORG – Siret N° 394650410000068	121 574.97 € HT



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLE-DI-PIETRABUGNO**

Séance du 30 janvier 2026

Délibération n° de-300126-001 (suite)

Dec-111225-058	Attribution du marché de travaux n° 03/2025 « Rénovation énergétique et réaménagement du groupe scolaire KALLISTE et extension de l'école maternelle en R + 1 ». Lot n°15: Espaces verts et aménagements paysagers	SARL CORSE PAYSAGE – Valrose – RN 193 20290 BORGO- Siret N° 410 687 974 00015 ;	30 935 € HT
Dec-111225-059	Attribution du marché de travaux n° 03/2025 « Rénovation énergétique et réaménagement du groupe scolaire KALLISTE et extension de l'école maternelle en R + 1 ». Lot n°16 : Désamiantage	DIE ENVIRONNEMENT – Parc d'activités des léonards – 10 rue Chastagnier - 20600 Montélimar - Siret N° 42134700600106	45 579 € HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- 1/ **Prend acte** des décisions prises par le Maire en vertu de la délégation du Conseil Municipal depuis la séance du 4 décembre 2025.
- 2/ **Dit** que ces décisions n'appellent aucune observation de sa part.
- 3/ **Charge** le Maire de veiller à l'exécution de la présente délibération qui sera affichée et publiée en la forme accoutumée.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Monsieur Michel **ROSSI**



*Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du
Le Maire,*

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr.

La présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site de la Mairie : www.pietrabugno.com

Accusé de réception en préfecture
02B-212003537-20260130-de-300126-001-DE
Date de télétransmission : 10/02/2026
Date de réception préfecture : 10/02/2026